



**ENVIE DE  
MENER  
UN PROJET?**  
LA VILLE  
DE PLŒMEUR  
T'AIDE



**AIDES AUX  
PROJETS  
DE JEUNES**



DIFERENTES  
AIDE  
POSSIBLES



TU T'ENGAGES  
À PRODUIRE UN  
EVENEMENT OU  
UNE ANIMATION  
DE RESTITUTION

**RENSEIGNEMENTS**  
**STRUCTURE INFO-JEUNESSE**  
**16 RUE DE KERVAM / 02 97 86 41 03**



VILLE DE PLŒMEUR  
MORBIHAN

Argent par Maxim Kulikov, horloge par Justiconnic, aide par Gregor Cresnar pour the Young Project / Image par Dimitri Houtteman de Pixabay . Ne pas jeter sur la voie publique

## LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU DISPOSITIF

- **Avoir entre 13 et 25 ans**
- Être ploemeurois
- **Les projets doivent relever d'une finalité** sociale, culturelle, sportive ou solidaire, collective ou individuelle.
- La mise en œuvre du « **retour** » de projet exige une implication dans la vie de la cité et une ouverture aux habitants de la commune

## LA CONTITUTION DU DOSSIER

- Lorsque votre dossier est réputé complet et conforme aux critères d'éligibilité, vous serez invité à **soutenir votre projet devant une commission.**
- A l'issue de cet entretien, **la commission arrête la nature et le montant de l'aide.** Elle émet un bordereau de décision qu'elle transmet au vote du Conseil Municipal, qui validera ou non le bordereau de la commission.

## NATURE DE L'AIDE

- Aspect logistique : des appuis matériels et techniques
- Aspect pédagogique : soutien d'un animateur de la structure d'Info Jeunes
- Aspect financier : une aide financière peut être accordée selon la nature du projet et le nombre de participants, dans la limite des crédits alloués

## DÉPÔT ET RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier est à retirer au SIJ. Dûment complété, il doit être adressé au :  
STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE (SIJ)  
16, rue de Kervam - 56270 Plœmeur  
Tél : 02.97.86.41.03  
Mél : pij.ploemeur@ploemeur.net

